

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2**

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Voir les détails des scénarios d'exposition en annexe.

Selon les scénarios d'exposition génériques de l'ATIEL / ATC sur l'utilisation des lubrifiants (V1.0, 07.01.2013)

Utilisation professionnelle des lubrifiants et graisses dans les véhicules ou les machines

Utilisation industrielle de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines

Utilisation privée de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Uniquement pour manipulation adéquate.

Huile moteur

· **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

MOTOREX AG

Bern-Zürich-Strasse 31, Postfach

CH-4901 Langenthal

Tel. +41 (0)62 919 75 75

www motorex com

· **Représentatif unique en UE:**

MOTOREX GmbH, Lilienthalstrasse 30-32, D-64625 Bensheim, Tel 06251-974910,
Motorex.de@Motorex.com

· **Service chargé des renseignements:** msds@motorex.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

TOX Info Suisse

Freiestrasse 16

CH-8028 Zürich

info@toxinfo.ch

Tel. +41 44 251 51 51

CH-numéro d'urgence 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

CH/FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 1)

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 64742-54-7 EINECS: 265-157-1 Numéro index: 649-467-00-8 Reg.nr.: 01-2119484627-25	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	2,5-7,5%
	Huiles minérales (mélange) Asp. Tox. 1, H304	≥1-≤7,5%

- **Indications complémentaires:**

L'huile minérale contenue peut être décrite par une ou plusieurs mentions parmi les suivantes : EC 265-157-1 (Reg.nr 01-2119484627-25), EC 265-169-7 (Reg.nr 01-2119471299-27), EC 265-158-7 (Reg.nr 01-2119487077-29), EC 265-159-2 (Reg.nr. 01-2119480132-48).

Note L : la classification comme cancérogène ne s'applique pas car le mélange (ou la substance) contient moins de 3% d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 2)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée (deg.C): ≤50°C

· Classe de stockage: 10

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir rubrique 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

CH/FR-

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 3)

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- État physique

Liquide

- Couleur:

jaune brun

- Odeur:

Caractéristique

- Seuil olfactif:

Non déterminé.

- Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé.
Non applicable.

- Inflammabilité

- Limites inférieure et supérieure d'explosion

- Inférieure:

Non déterminé.

- Supérieure:

Non déterminé.

- Point d'éclair

>220 °C

- Température de décomposition:

Non déterminé.

- pH

Non déterminé.

- Viscosité:

119 mm²/s @ 40 °C

- Viscosité cinématique

- Consistance

- Dynamique:

Non déterminé.

- Solubilité

- l'eau:

Pas ou peu miscible

- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

- Capacité thermique

- Pression de vapeur:

Non déterminé.

- Densité et/ou densité relative

- Densité à 20 °C:

0,854 g/cm³ (ASTM D 4052)

- Densité relative

Non déterminé.

- Densité de vapeur:

Non déterminé.

- 9.2 Autres informations

- Aspect:

Liquide

- Forme:

Liquide

- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Le produit n'est pas explosif.

- Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

- Test de séparation des solvants:

0,00 %

- VOC (CE)

- Changement d'état

Non déterminé.

- Taux d'évaporation:

- Informations concernant les classes de danger physique

néant

- Substances et mélanges explosibles

néant

- Gaz inflammables

néant

- Aérosols

néant

- Gaz comburants

néant

- Gaz sous pression

néant

- Liquides inflammables

néant

- Matières solides inflammables

néant

- Substances et mélanges autoréactifs

néant

- Liquides pyrophoriques

néant

- Matières solides pyrophoriques

néant

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 4)

· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-54-7 distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
	LOAEL	125 mg/kg/24h (rat)
Dermique	LD50	2.000-5.000 mg/kg (lapin)
	NOAEL	150 mg/kg/24h (souris)
		30-2.000 mg/kg/24h (rat)
		1.000 mg/kg/24h (lapin)
	LOAEL	100 mg/kg/24h (souris)
Inhalatoire	LC50 / 4h	2,18-5,53 mg/l (rat)
	NOEL	220 mg/m ³ (rat)
	NOAEL	980 mg/m ³ (rat)

· Effet primaire d'irritation:**· Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

CH/FR

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 5)

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	Liste II
541-02-6	2,2,4,4,6,6,8,8,10,10-decamethylcyclopentasiloxane	Liste II
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane	Liste II; III

*** RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

64742-54-7 distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

LL50	10.000 mg/l/96h (Invertébrés aquatiques)
------	--

100 mg/l/96h (poisson)

LL50	10.000 mg/l/72h (Invertébrés aquatiques)
------	--

LL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
------	--

LL50	10.000 mg/l/24h (Invertébrés aquatiques)
------	--

EL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
------	--

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

64742-54-7 distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

coefficient de partage	>6 [--] (log Kow) (Bioaccumulation)
------------------------	-------------------------------------

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*** RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

Rapportez le produit et/ou le récipient partiellement vidé dans son emballage d'origine au point de vente ou remettez-le à un point de collecte des déchets spéciaux.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 6)

· Catalogue européen des déchets

13 02 06* huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	Non classé comme dangereux pour le transport
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	Non classé comme dangereux pour le transport
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA	Non classé comme dangereux pour le transport
· Classe	Non classé comme dangereux pour le transport
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	Non classé comme dangereux pour le transport
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	Non classé comme dangereux pour le transport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRPC, RS 814.81)

Ordonnance sur le transport des déchets (VeVa, RS 814.610)

Ordonnance du DETEC sur les listes de transport de déchets (VeVa, RS 814.610.1)

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 7)

- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

- **RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone**

- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe B

- **VOC (CE) 0,00 %**

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

* **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La classification du mélange a été effectuée par calcul conformément aux règles énoncées à l'annexe I du règlement (CE) n ° 1272/2008.

Aucune instruction spéciale de formation pour assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement n'est requise.

- **exigence de pureté**

- **Phrases importantes**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

- **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit

- **Date de la version précédente:** 18.06.2024

- **Numéro de la version précédente:** 2.0

- **Acronymes et abréviations:**

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition 1

- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- **Conditions d'utilisation**

- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

- **Paramètres physiques**

- **Etat physique Liquide**

- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.

- **Autres conditions d'utilisation**

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Pas nécessaire.

- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

- **Mesures de gestion des risques**

- **Protection du travailleur**

- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 8)

- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Utilisation industrielle de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Catégorie du produit**
*PC16 Fluides de transfert de chaleur
PC17 Fluides hydrauliques
PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage*
- **Catégorie du procédé**
*PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)*
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
*ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels*
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Pas nécessaire.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 9)

- **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 3

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Utilisation professionnelle des lubrifiants et graisses dans les véhicules ou les machines

· **Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit**

PC16 Fluides de transfert de chaleur

PC17 Fluides hydrauliques

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

· **Catégorie du procédé**

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

· **Conditions d'utilisation**

· **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** Liquide

· **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.

· **Autres conditions d'utilisation**

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Pas nécessaire.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

· **Mesures de gestion des risques**

· **Protection du travailleur**

· **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 11)
CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11



Date d'impression : 07.11.2024

Révision: 07.11.2024

Numéro de version 2.1 (remplace la version 2.0)

Nom du produit: CROSS POWER 4T SAE 10W/50 JASO MA2

(suite de la page 10)

- **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
 - **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 - **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 4

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Utilisation privée de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines
- **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
 - ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Pas nécessaire.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
 - **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 - **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.